NOTRE DEVISE:
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte-Racine

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. IV - No **23** | Sudbury, Ont., **29** novembre 1945 | Le numéro, **5** sous

Votons "NON" lundi

Qu'elle aille chercher ses dons en Angleterre

La Canadian Legion veut absolument que les citoyens de cette ville lui votent un octroi assez élevé pour la construction d'un édifice. Elle demande le "OUI" de tous même des Canadiens-français, qu'elle mange tant qu'elle peut et depuis si longtemps. Nous l'avons connu pendant cette guerre surtout, cette Legion, ramassis d'impérialistes, de mange et d'anti-Canadiens-français! Elle a traité les nôtres de zombies, de lâches parce que nous ne voulions pas aller nous faire tuer pour rien, c'est-à-dire pour l'Angleterre. Ou encore pour que cette dernière puisse continuer à en massacrer d'autres dont le seul tort a été d'avoir cru aux promesses des Anglais—faut-il être ignorants un peu— et d'essayer de prendre l'indépendance qu'on leur avait promise! Et la Legion est l'un des piliers de cet état de choses! Elle veut toujours la conscription, le service militaire obligatoire! Elle a toujours peur pour l'Angleterre, elle ne pense qu'à elle!

Rendons-lui donc son change. Pas de don pour cette Légion! Qu'elle aille chercher ces $30,000 en Angleterre, ou plutôt qu'elle s'en aille par là. Ce serait un grand bien pour le Canada si on pouvait s'en débarrasser.

Malgré le Sudbury Star, malgré même notre député dont on comprend l'attitude de moins en moins et qui a parlé en faveur de la Légion, votons NON au referendum de lundi.

Camille LEMIEUX.

LETTRE D OTTAWA

DÉPENSES DE GUERRE DES SOMMES FANTASTIQUES L'HISTOIRE DES FAIRMILES

Tout le monde se réjouira d'apprendre que le comité des comptes publics de la Chambre des communes se propose d'étudier sérieusement les dépenses de l'administration fédérale. Il y a quinze ans que le comité n'a fait aucun travail sérieux. Durant tout ce temps les gouvernements fédéraux ont administré d'énormes budgets sans avoir à répondre de leurs actes devant les membres de la Chambre. Quand on sait que le contrôle de la dépense publique, par les membres du Parlement, constitue le pivot principal du régime parlementaire, on se fait alors une idée de la déchéance de notre démocratie. Nos pères ont soutenu des luttes héroïques pour obtenir le droit de contrôler la dépense. Les membres du parlement n'ont pas exercé ce droit depuis quinze ans. C'est ce qu'on appelle se faire une haute idée de ses fonctions et de ses responsabilités!

DEPENSES DE GUERRE

Il va sans dire que durant toute la guerre, il n'a pas été question de jeter un coup d'oeil sur les comptes. La Free Press de Winnipeg se réjouit de la reprise des séances du comité des comptes publics. Mais elle est toute indulgence pour ce qu'on a fait pendant la guerre. "La guerre a découragé la surveillance parlementaire, dit-elle. Les sommes étaient si vastes, la nécessité de se hâter si évidente à tout le monde, le désir de la victoire à n'importe quel prix si unanime, que le Parlement a voté des milliards de dollars sans s'inquiéter des méthodes employées". La Free Press y va un peu rondement, il nous semble. Bien des fois les députés de l'Opposition ont réclamé le droit de surveiller la dépense. Le gouvernement et ses collègues ont dépensé des centaines et des centaines de millions de dollars en toute tranquillité. La fortune nationale était leur affaire, quoi!

— suite à la page 3 —

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

La Société Historique du Nouvel-Ontario vient de tenir l'une de ses réunions les plus intéressantes et les plus humoristiques. Plus de cent membres se sont assemblés au Collège du Sacré-Coeur de Sudbury, dimanche le 25 novembre, pour entendre la conférence du Dr Rodolphe Tanguay: "Les vieux remèdes au tribunal de l'Histoire".

La lecture du rapport de la dernière réunion par le R. P. Jean-L. d'Aragon, s.j., ouvrit la séance. Le R. P. Lorenzo Cadieux, s.j. proclama ensuite les noms de deux nouveaux membres à vie: le R. P. Laurier Leclaire, s.j. et M. le docteur Horace Paiement, de Sturgeon Falls. L' admission de six nouveaux membres fut aussi énoncée: Mlles Claude Côté, Emilienne Dion et Doris Costello; M. le Dr Jean Therrien de Mattawa, MM. P.-E. Piché et Laurent Roy.

Le R. P. Cadieux présente le conférencier, qui est aussi le président actif de la Société Historique. Le Père profite de la circonstance pour rappeler les titres honorifiques que le Dr Tanguay s'est vu décerner; le docteur est "Fellow géode", et dernièrement il est devenu "Urologiste agrégé du Collège Royal des Chirurgiens du Canada".

Après la conférence, M. le curé S. Charpentier de Hanmer remercia en des paroles enthousiastes le Dr Tanguay. Il rappela surtout la science et l'humour qui couraient sans cesse tout le long de cette conférence pétillante de vie.

Un goûter fut ensuite servi à tous les membres de la Société qui dégustèrent une "tire" délicieuse.

VIEUX REMEDES

Au début de sa conférence, M.

—à suivre à la dernière page—

PETIT INDEX

Dans ce journal ne manquez pas de lire —

La Lettre d'Ottawa.
La Chronique Internationale
Articles de la page 3
Les Tribunes Libres

Vous y trouverez des faits sensationnels!!

CHRONIQUE INTERNATIONALE

LES NATIONS UNIES LE PRÉSIDENT DE GAULLE

Le procès des criminels de guerre et l'enquête du Sénat américain sur les relations du Japon et des Etats-Unis à la veille de Pearl Harbor rendent publics chaque jour plusieurs et témoignages importants que les historiens de notre époque analyseront sans doute avec intérêt mais qui n'atténuent en rien les terribles conséquences de la guerre. Que M. Roosevelt ait ou non prévu, préparé, voulu, voire provoqué indirectement la guerre avec le Japon, il y aura toujours deux façons au moins d'envisager et de traiter la question, deux façons aussi d'expliquer le désastre de Pearl Harbor.

Quant aux criminels de guerre allemands, ils ne prévoyaient sans doute pas leur procès d'aujourd'hui en préparant la guerre, mais il n'y a aucun doute que la plupart d'entre eux ont au moins partagé les graves responsabilités de l'affreuse guerre européenne et se reconnaissent eux-mêmes coupables d'actes fort répréhensibles. A preuve, l'admission implicite de Goering se déclarant "non coupable, selon le sens de l'accusation". Les accusés ne peuvent évidemment que s'opposer à l'application à leur cas d'un code international rédigé depuis leurs crimes. Ils devront toutefois subir la loi du vainqueur aussi se défendre des accusations portées contre eux et s'en remettre au jugement du tribunal et à celui de l'histoire. Ce procès est sans précédent, mais il correspond jusqu'à un certain point sans doute au sens inné de la justice chez l'homme et à un profond désir de toutes les victimes de la guerre. Tous les vrais coupables ne pourront être punis, mais quelques-uns au moins le seront, et le sort de ceux-là inspirera peut-être une crainte salutaire aux prochains conspirateurs contre la paix.

LES NATIONS UNIES

Comme la première réunion générale de l'Organisation des Nations Unies doit avoir lieu au début de janvier, on recommence à parler, à Londres, et à Washington surtout, de sa constitution, de son rôle et de ses responsabilités. A Londres, la Commission des préparatifs s'est réunie lundi dernier, et à Washington, le Sénat doit ratifier ces jours-ci la Loi de participation sans y apporter de modification de principe.

Bien que les Etats-Unis paraissent tenir à la constitution actuelle de l'Organisation internationale et que les chefs russes gardent leur silence coutumier, il n'est pas impossible que dès sa première réunion générale, la nouvelle Société des Nations soit appelée à modifier sérieusement sa constitution à la lumière de circonstances nouvelles. A Londres, M. Ernest Bevin, secrétaire aux affaires étrangères, a prononcé la semaine dernière aux Communes un grand discours où il a affirmé que la Grande-Bretagne était prête à fondre la souveraineté populaire —celle du Parlement— "dans la puissance plus grande d'une assemblée élue directement". Comme pour préciser sa pensée, il a ensuite fait mention de "lois mondiales" qui remplaceraient les lois internationales, ajoutant que "seule une autorité mondiale souveraine" peut convenir à l'époque de la bombe atomique. Comme la proposition de M. Bevin a reçu immédiatement l'approbation de M. Eden, porte-parole de l'opposition tory, on y accorde déjà beaucoup d'attention aux Etats-Unis et probablement aussi à Moscou, car il ne serait pas surprenant que cette suggestion vise surtout le droit de veto, si cher à MM. Staline et Molotoff. M. Eden avait en effet soutenu la veille que le droit de veto est "un anachronisme dans le monde moderne".

de moderne".

Malgré le silence officiel des chefs politiques russes, la revue soviétique Temps Nouveaux a publié depuis la rencontre de MM. Attlee, Truman et King un article violent où elle affirme que "la bombe atomique est une occasion pour les réactionnaires de soulever une nouvelle croisade contre l'Union soviétique".

LE PRESIDENT DE GAULLE

Le président de Gaulle a reçu un vote de confiance unanime de l'assemblée après son premier discours à titre de chef du nouveau gouvernement, soit deux jours après la formation de son cabinet. On sait que cinq communistes en font partie sans toutefois avoir obtenu les principaux privilèges que demandait leur parti.

Dans cet important discours, le président De Gaulle a exposé les

—à suivre à la dernière page—

L'off.-pilote Lacourcière, à droite, avec un compagnon d'armes en Angleterre.

L'off.-pilote Maurice Lacourcière de la R.C.A.F., fils de M. et Mme J.-E. Lacourcière, avocat bien connu de cette ville, est de passage à Sudbury pour quelques semaines.

L'off.-pilote, après avoir terminé un cours à Oxford en Angleterre, a été gratifié d'une bourse pour un cours à la Sorbonne, —Université de Paris—.

Hier soir, en son honneur, ses parents donnaient une réception intime à leur résidence.

Nos meilleurs félicitations à l'off.-pilote Lacourcière et à ses heureux parents.

ELECTEURS DE
STURGEON FALLS
Pour une administration saine et honnête,
VOTEZ LUNDI POUR
Ernest PATENAUDE

Au Royaume de la Femme

YVONNE CHARETTE — Directrice

Un Art Difficile

Parfois on entend des jeunes filles modernes déclarer sur un ton de dédain: "Si jamais je me marie, que mon époux ne pense pas que je vais passer ma vie accrochée à la queue de la poêle." Voilà une définition de l'art culinaire qui démontre la nécessité de rétablir le prestige des valeurs familiales.

Les écoles désireuses de former des femmes de maison ont beaucoup à faire pour abattre les préjugés en cours. Elles doivent constamment corriger les opinions toutes faites sur les travaux du foyer. La réhabilitation des activités domestiques est véritablement une oeuvre de grande portée sociale et nationale. Une oeuvre difficile mais passionnante.

Quand il s'agit de cuisine les arguments ne manquent pas. L'alimentation présente en effet un problème à répercussions nombreuses sur toute la vie d'un peuple. Il faut être aveugle pour ne pas en saisir l'importance et la gravité.

Devenir une bonne cuisinière est une tâche qui requiert des années d'étude et de travail. La seule connaissance des lois et principes d'une bonne alimentation ne suffit pas. On doit y joindre un entraînement poussé, des exercices nombreux, des expériences presqu'aussi méticuleuses que les recherches de laboratoire. Durant leurs quatre années d'école ménagère régionale, les élèves consacrent près de 1500 heures aux arts culinaires.

Toutes les connaissances théoriques et pratiques ne formeront jamais la cuisinière parfaite. Il faut en plus de l'ingéniosité, de la patience, de l'attention, de la débrouillardise. La personnalité compte, dans ce domaine, autant et plus qu'ailleurs. Même en cuisine, l'éducation importe pour le moins autant que l'instruction!

Recette...

BRIOCHES DE SON A LA CREME

1 3-4 tasse de farine
2 1-2 c. à soupe de poudre à pâte
1-2 c. à thé de sel
1-8 de c. à thé de macis pulvérisé
1-2 tasse de son
1-4 de tasse de margarine forte
2 oeufs
1-3 de tasse de crème ou de lait

Passer au tamis la farine après y avoir ajouté poudre à pâte, sel et macis. Puis ajouter le son. Réserver une partie du blanc d'oeufs et bien battre ce qui reste de ces oeufs, ajouter la crème et le miel. Mêler jusqu'à temps que la pâte soit formée. Puis mettre cette pâte sur la planche à pétrir. Pétrir doucement et, au moyen du rouleau à pâte, donner à la pâte l'épaisseur de 3-4 de pouce. Partager la pâte en 12 morceaux à forme triangulaire. Mêler le blanc d'oeufs réservé avec une c. à thé d'eau et en recouvrir légèrement la surface des brioches. Ajouter également une légère couche de sucre. Enfin, mettez les brioches dans le fourneau. La cuisson se fait dans 15 minutes à une température de 450 degrés F.

Le Petit Roi malgré lui

par
T. Trilby

Une histoire charmante pour les jeunes.

Alex, adolescent de santé délicate, avait été envoyé en France par son cousin, le roi de Rilésie, pour prendre des forces et poursuivre ses études à l'école de M. et Madame Florac.

Un soir il apprend la mort du roi de Rilésie et les blessures mortelles de ses deux fils au cours d'un accident d'automobile. Le lendemain, un ambassadeur de Rilésie se présente à l'école où Alex vivait heureux auprès de M. et Madame Florac et demande au jeune garçon d'accepter d'être roi. Alex, après mûre réflexion et à la suggestion de M. Florac, accepte, mais à deux conditions. La première est que Dominica, la jeune nièce de Mme Florac, et Mme Murriel, la mère de la fillette, accompagneront Alex en Rilésie, l'une comme amie et l'autre comme professeur de français. La seconde condition: les vacances d'été devront se passer en France.

Alex quitte donc le coeur gros le doux pays de France pour la cour de Rilésie. Pauvre petit roi de douze ans! Le chancelier qui exerce son autorité sur tout le pays ne veut plus entendre parler de vacances en France. Dominica et sa mère sont humiliées par lui. Alex est malheureux, il souffre. Pourtant Alex et son amie réussiront après de nombreuses aventures à s'évader par avion vers la France.

Après le départ du roi, une révolte éclate en Rilésie. Les Boukanis, ennemis séculaires de la royauté, accèdent au pouvoir. Comme la grande bonté d'Alex V les a conquis, ils le reconnaissent de nouveau comme roi.

Alex continue donc ses études en France. A sa majorité, il reviendra dans son pays pour y régner et il épousera la charmante Dominica, la compagne des bons et des mauvais jours, qui a déjà conquis plus d'un coeur en Rilésie.

Agrémentée de délicates illustrations par Manon Iessel, cette délicieuse histoire qui vient de paraître aux Editions Variétés est l'oeuvre de T. Trilby, la charmante conteuse, et est présentée dans une édition des plus élégantes.

Un volume de 224 pages publié par les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies, aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, et à la Librairie "Loisirs", 82 rue Beech, Sudbury.

LE JOUR et la NUIT

Comme le tic toc toc d'un cadran infernal,
Comme le tom tom d'une nuit des tropiques,
Comme le flac flic flic d'un grésil automnal,
Ma chimère poursuit ses rêves fantastiques.

Jour et nuit, sans relâche, un obscur idéal
Martelle mon cerveau de battements rythmiques,
Mon coeur est devenu l'infortuné féal
De quelque dieu jaloux aux amours despotiques.

Et savourer en paix un lambeau pleure, et veux
Dans un débordement de zèle impétueux
Oublier un moment ma chimère au front blême.
En vain je me révolte, et rage, et de bonheur.

Froide, dure, cruelle, avec un ris moqueur,
Ma chimère glapit: "Imbécile, je t'aime!"

M. A.

Courrier de Lysette

D—J'ai 17 ans et je mesure 5 pieds 2 pouces, quel devrait être mon poids normal?— UNE QUI VEUT SAVOIR.

R—Environ 117 livres.

D—Où pourrais-je me procurer un livre donnant des exemples de lettres d'amour? — AMOUREUSE D'UN BRUN.

R—Il existe en librairie des traités d'art épistolaire qui vous fourniront des spécimens de lettres d'amour, mais je me demande s'ils vous paraîtront sincères et appropriés, ils ne conviennent peut-être pas du tout à votre cas, à votre amour, quoique amour et toujours aient toujours rimé. De plus, vous trouverez en librairie, les lettres d'amoureux célèbres, votre libraire vous suggérera ce qu'il a sous la main. Celles-là vous paraîtront désuètes ou trop exaltées pour votre cas. Moi, j'en suis pour les lettres qu'on écrit simplement, telles qu'on les pense, telles que les dicte son coeur.

D—Ma mère est morte il y a trois mois, laissant quelques milliers de dollars. Mon frère qui demeurait avec elle en a profité pour lui faire faire un testament en sa faveur. Nous sommes deux soeurs, mais le frère a toujours été le préféré de notre mère, qui ne s'est pour ainsi dire jamais occupé de nous, même lorsque nous étions dans le besoin. Pensez-vous que ma mère n'aurait pas agi plus justement en partageant sa fortune entre ses trois enfants? — AZILDA.

R—Il ne faut pas juger les morts, à plus forte raison sa mère. Que voulez-vous, elle n'est plus là pour défendre son point de vue, il faut lui prêter de bonnes intentions.

D—Comment laver des chemises de travail, en coton bleu et toutes couvertes de graisse? Je les ai fait bouillir et leur ai donné deux savonnages sans résultat. — CORVEE.

R—Vous pourriez essayer de mettre un dixième environ d'ammoniaque liquide dans l'eau où vous les ferez tremper.

Pour un choix meilleur
visitez la Bijouterie BLAIS

Diamants de $35. en montant
Garantis et assurés pour un an.
Tous nos diamants sont choisis avec expertise et sont des modèles les plus nouveaux.

Venez vous rendre compte de notre bel assortiment de cadeaux pour toutes les occasions.

La seule bijouterie canadienne-française dans Sudbury où les prix sont raisonnables

En plus de la Bulova, nous vendons les marques renommés Universal, Savoy, Elco, etc., etc.
Prix: de $20.00, en montant

J.-E. BLAIS
48, RUE BORGIA
vis-à-vis le marché

Pharmacie Richaud

Prescriptions remplies avec soin
Remèdes de Famille

Téléphone 4-4266

28 nord, rue Durham Sudbury, Ontario

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ontario. Tél. 3-0700
Directeur: Camille Lemieux. Administratrice: Yvonne Charette.

Journal entièrement dévoué aux intérets des Canadiens - Français du nord-Ontario.

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à nos ateliers. L'abonnement est de $2 par année, $1.25 pour 6 mois.

Les catholiques et l'éducation

Les catholiques des Etats-Unis sont-ils plus vaillants ou mieux organisés que ceux du Canada? Comme la délégation que leur gouvernement envoyait à la conférence de Londres pour l'établissement d'un organisme international consacré aux questions d'éducation ne comprenait aucun éducateur qualifié pour les représenter, ils ont adressé au secrétaire d'Etat, par l'entremise de la National Catholic Welfare Conference, une vive protestation. Les résultats ne se firent pas attendre. M. Byrnes s'empressa de nommer comme aviseur un éducateur catholique en vue, le docteur Crowley, doyen de la Faculté d'Education de l'Université de Fordham.

La même omission existe dans la délégation canadienne. Quelques protestations isolées se sont fait entendre. Mais aucune action concertée n'a eu lieu. Aussi aucun éducateur catholique ne nous représente à ces importantes assises.

Un économiste préconise le corporatisme

Le premier congrès de l'Association professionnelle des Industrielles a remporté un beau succès. On y a jeté les bases d'une entente entre le capital et le travail qui, si elle est conduite d'après les lignes tracées, devrait être singulièrement bienfaisante. La pièce de résistance fut la conférence du docteur Schumpeter, ancien ministre des finances en Autriche. Il avait comme sujet: "L'avenir de l'entreprise privée devant les tendances socialistes". L'entreprise privée a fait des fautes et commis des abus, avoua-t-il. Mais elle est nécessaire. Elle doit survivre. Comment la sauver? Par quels moyens lui faire réparer ses erreurs et surtout l'empêcher de les répéter? Et au grand intérêt de son nombreux auditoire, un peu surpris, il établit que la seule réforme vraiment efficace, réforme à la fois économique et morale, c'est l'institution corporative qui groupera employeurs et employés d'une même industrie dans un organisme unique où ils se rencontreront non plus en adversaires, mais en associés, en collaborateurs, liés entre eux par l'intérêt commun de leur oeuvre et bénéficiant ensemble de son succès.

Ainsi à un mois d'intervalle, un économiste européen distingué, professeur depuis plusieurs années à l'Université d'Harvard, et qui au surplus n'est pas catholique, rejoignait le primat de l'Eglise canadienne S. Em. le cardinal archevêque de Québec, pour affirmer avec lui que la réforme préconisée par Pie XI dans l'encyclique Quadragesimo Anno s'avérait la seule capable de restaurer la société désemparée. Il est regrettable que les rapports parus le lendemain dans les journaux n'aient pas mieux rendu la pensée du conférencier. Nous ne voulons pas rechercher la cause de cette lacune, mais bien que M. Schumpeter ait nommé plusieurs fois, tant en français qu'en anglais, le corporatisme, on ne retrouve le mot dans aucun rapport et il est même difficile de savoir qu'il a parlé de la chose.

Prière pour la Russie

Londres—L'Archevêque de Westminster, S. Exc. Mgr Griffin a visité récemment l'Allemagne. Il s'est entretenu avec les évêques et plusieurs officiers anglais. A son retour il a raconté du haut de la chaire de sa cathédrale qu'avant d'entreprendre ce voyage, il avait voulu se rendre au Carmel de Lisieux pour mettre sa mission sous la protection de la petite sainte Thérèse. Il recommanda deux intentions, dit-il, aux pieuses carmélites: le règlement des problèmes européens et la conversion de la Russie. Sans la reconnaissance des droits de Dieu et l'observance de sa loi, remarque l'archevêque, aucun pays, si puissantes soient ses armes et nombreux ses soldats, ne peut finalement triompher. C'est la leçon que nous donne la défaite de l'Allemagne. Son excessive puissance, l'instauration d'un régime totalitaire, le rejet des lois de Dieu, ont amené sa perte. Le droit finit toujours par triompher. Aussi, continue l'archevêque, faut-il prier pour le retour de la Russie à Dieu, pour son acceptation des lois divines. Prions avec confiance. Les prières récitées chaque jour après la messe par les prêtres ont ordonnées par Léon XIII pour la conversion de la Russie et Pie XI a placé ce pays sous la protection spéciale de la petite Carmélite de Lisieux.

"LE REMORQUEUR"

Henry Bordeaux
de l'Académie Française

Voici une forte étude psychologique où l'on trouve un parallèle entre le médecin dont le but suprême est de soulager la misère des corps et des coeurs, et cet autre médecin qui ne recherche que la célébrité et l'argent.

Le docteur Malagny, médecin célèbre, consacre sa vie à combattre la tuberculose, particulièrement chez les enfants. Il pose sa candidature à l'Académie de Médecine mais son rival, le docteur Berriaux, homme ambitieux, le supplante grâce aux manoeuvres de sa femme.

Malagny ne se laisse pas désemparer: il se donne plus que jamais à son oeuvre. A son échec professionnel s'ajoutera bientôt un échec sentimental. Il est épris de la femme de son rival, madame Berriaux, qui répond à ses sentiments. Mais le devoir l'emporte: elle ne quittera pas son mari. Et Malagny, après une brève crise morale, reviendra au catholicisme dont il s'était écarté depuis son enfance.

Cet ouvrage constitue une véritable apologie de ceux qui acceptent la lutte pour la vie et de ceux qui reprennent constament la chaine qui les relie à leur charge, à leurs devoirs: Les remorqueurs.

Paru simultanément à Paris et aux Editions Variétés à Montréal, cet inédit est probablement le plus beau roman d'Henry Bordeaux et sûrement le plus dense.

Un ouvrage de 320 pages publié par les Editions Variétés. Prix: $1.50, par la poste, $1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies, aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, et à la Librairie "Loisire", 82 rue Beech, Sudbury.

LETTRE D'OTTAWA

suite de la 1ère page

DES SOMMES FANTASTIQUES

M. Howe se vantait la semaine dernière d'avoir dépensé quelque chose comme $10,500,000,000. Voilà ce que représente, en dollars, notre effort industriel. Le programme a fourni du travail à 1,186,000 ouvriers — ce qui est peut-être l'aspect le plus encourageant de cette orgie de dépenses —. M. Howe a énuméré avec complaisance ce que nous avons contribué à la victoire de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Russie. Tout cela ne s'est pas fait sans imprudences, sans folie. Des députés ont soulevé bien des cas qui leur paraissaient louches: toujours on leur a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une question de coût, mais d'une affaire de production rapide. Il y a eu à ce propos, dix, vingt, trente débats sur des questions semblables. Jamais on a permis aux députés de voir clair dans les affaires financières du pays. Jamais. Il s'agissait là de secrets de guerre, répondait-on invariablement, mais dans les cas où il n'y avait de secret que les sommes auxquelles on avait accordé les contrats.

L'HISTOIRE DES FAIRMILES

Veut-on avoir un exemple de ce qui s'est passé? Il suffit de raconter l'histoire des Fairmiles, ces petits navires de guerre, inutiles et coûteux, qui ont fait la fortune des chantiers maritimes d'Ontario. Une vedette Fairmiles a 113 pieds de longueur et 16 pieds de largeur. Elle est munie de deux moteurs Diesel qui consomment de 65 à 70 gallons d'une essence spéciale l'heure. La coque est en bois. Or les dix premières vedettes donnèrent des résultats peu satisfaisants. Elles étaient trop longues, trop étroites, trop petites pour naviguer efficacement en haute mer, trop instables pour permettre l'utilisation des instruments de détection des sous-marins. Dès les premiers essais on s'est rendu compte des défauts de ces petits navires à des sous-marins. Dès les premiers essais on s'est rendu compte des défauts de ces petits navires à propos desquels on faisait une publicité tapageuse et intéressée.

ON EN A CONSTRUIT 125

Malgré ces constatations défavorables, on a construit 125 Fairmiles. C'est que les vedettes étaient construites par 7 ou 8 chantiers maritimes ontariens. Ces chantiers se constituèrent en association: The Ontario Fairmiles Association. Comme le coût de construction des vedettes était de $225,000 chacune, cela représentait de belles affaires. En somme on a affecté $28,125,000 à la construction de 125 Fairmiles. Il y aurait là, il nous semble, le sujet d'une enquête intéressante. La fera-t-on? Si les vedettes étaient incapables de rendre les services qu'on en attendait, pourquoi en a-t-on construit 125? Connaîtra-t-on jamais toute la vérité en cette affaire? Le gouvernement permettra-t-il que ses transactions soient dévoilées?

ON LES DONNE A $3,000

La fâcheuse histoire des Fairmiles n'est pas terminée. L'organisme fédéral que le gouvernement a constitué pour disposer des biens de guerre, a fixé à $8,000 chacune le prix de vente des vedettes. Or, sur la côte du Pacifique, on a offert de les payer $15,000, voire $20,000 chacune. La succursale de la corporation des biens de guerre, à Vancouver, a demandé à Ottawa si elle devait maintenir le prix de vente à $8,000. Les fonctionnaires supérieurs d'Ottawa, après un effort extraordinaire d'intelligence, ont répondu: Oui. Les acheteurs de la Colombie canadienne n'ont pas attendu qu'on le leur dit deux fois: ils ont réduit immédiatement leurs offres à $3,000!

Voilà comment on a administré l'effort de guerre et comment on procède à la liquidation des biens de guerre. Le comité des comptes publics de la Chambre des communes a du travail sur la planche. Nous lui souhaitons courage, audace et persévérance.

André LAFLECHE

Semaine d'éducation

RESUME DES CONFERENCES DONNEES A LA RADIO

R. P. Wilfrid Nadeau, s.j., recteur du collège du Sacré-Coeur, Sudbury.

LES VALEURS SPIRITUELLES DANS NOTRE ENSEIGNEMENT.

Le R. P. Nadeau nous rappelle qu'il faut former le caractère des enfants.

Il faut adapter son enseignement, enseigner le catéchisme en ouvrant les portes de la vie et, des choses concrètes, en arriver à l'auteur de ces créations,—à Dieu.

On doit provoquer chez l'enfant de nobles ambitions en plaçant devant son imagination l'exemple de dévouement et de sacrifice des ancêtres.

Le maître doit être vigilant.

Qu'il donne à l'enfant le goût et l'amour de l'effort, du sacrifice, de la ponctualité; qu'il lui fasse aimer la précision et la correction du langage.

"Les bons maîtres font les bonnes écoles". Le maître doit posséder les qualités intellectuelles et morales qui en feront un apôtre. Il doit aimer le beau, le pur, le surnaturel, aimer Dieu et son Eglise et en imprégner son enseignement tout le long du jour, dans la leçon de catéchisme comme dans les leçons des sujets profanes.

Il faut élever l'âme, éveiller la fierté. Parlons aux enfants d'une Jeanne Lajoie, d'un vieux Longpré. Il faut faire comprendre qu'après la religion, l'école est la plus belle des causes.

Maintenons l'esprit chrétien chez nos enfants. Gardons comme un précieux apport les valeurs spirituelles dans notre enseignement.

L'ECOLE ET LE FOYER, PARTENAIRES DANS L'EDUCATION ET L'INSTRUCTION DES ENFANTS.

M. Rémi Millette, inspecteur d'écoles de la ville de Sudbury et de la région.

Si la famille ne remplit pas son rôle d'abord, nous dit-il, l'oeuvre de l'éducation est irrémédiablement compromise. Il faut la collaboration du foyer et de l'école. Les instituteurs sont là pour aider les parents, mais ils ne peuvent les remplacer complètement.

Il faut d'abord une bonne éducation de famille. Ensuite les parents doivent s'intéresser aux études de leurs enfants. Il ne suffit pas d'avoir confiance en l'école mais il faut de plus s'en intéresser. N'allons pas pécher par abus de confiance, par indifférence, ou par mauvais vouloir. Intéressons-nous à l'école. En outre, ajoute-t-il, les parents doivent donner le bon exemple à la maison. Donnons l'exemple de la propreté, de la sobriété, de la fierté.

L'éducation de famille, entre autres choses, aura à son programme, l'enseignement des prières les plus communes, le respect et l'amour du maître futur.

A l'école, l'enfant devra être assidu et ponctuel et les parents verront à ce qu'il en soit ainsi. Ils voudront aussi que l'élève ait du respect pour son maître, pour l'autorité en général.

Le clergé peut favoriser la collaboration de l'école et du foyer. De plus, il faut fonder des comités de parents pour y discuter à l'amiable les problèmes scolaires, pour y faire connaître les oeuvres para-scolaires telles la croisade eucharistique, les sections eucharistique, les sections juvéniles, etc.

Les parents doivent aider aux institutrices à graver dans l'enfant l'image du Christ qu'on doit y trouver.

L'EDUCATION DOIT EVEILLER LE SENS DES VALEURS NATIONALES.

M. Paul-Emile Lapiante, professeur de français à l'école technique de Sudbury.

L'éducation, nous dit-il, c'est l'aide nécessaire apporté à l'enfant dans le but non seulement de perfectionner ses facultés, de lui donner le sens des responsabilités nationales, non seulement de préparer nos jeunes à jouer le grand rôle de la vie d'homme en vue d'amélioration future du pays, mais surtout d'élever la vie présente pour arriver à la vie éternelle.

Mais si nous voulons développer le sens des responsabilités du bon citoyen, il faut éveiller chez nos jeunes l'idée de chef, de patriotes honnêtes et capables. Tenir toujours vivantes à sa pensée nos traditions ancestrales, c'est faire aimer le pays et son avancement.

L'Amour de la patrie est une vertu chrétienne à la base de toute éducation nationale, dit-il, ainsi apprenons à notre jeunesse à être fière de toute cette terre canadienne, et de l'héritage tout entier laissé par nos aïeux. L'objet de notre fierté doit s'étendre à notre parler, à nos institutions, à nos traditions. Apprenons-leur enfin à être tenaces et disciplinés afin de garder bien intact cet héritage, orgueil de la nation.

MAURICE DUBE
ASSURANCE - PRETS
1 nord, rue Durham Sudbury

EPICERIE BONIN
Nous vous offrons une ligne complète de VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
145, rue Notre-Dame
Tél. 4-4802

FASHION CRAFT SHOPS LIMITED
COMPLETS POUR MESSIEURS
18 EST, RUE ELM TELEPHONE 3-0523

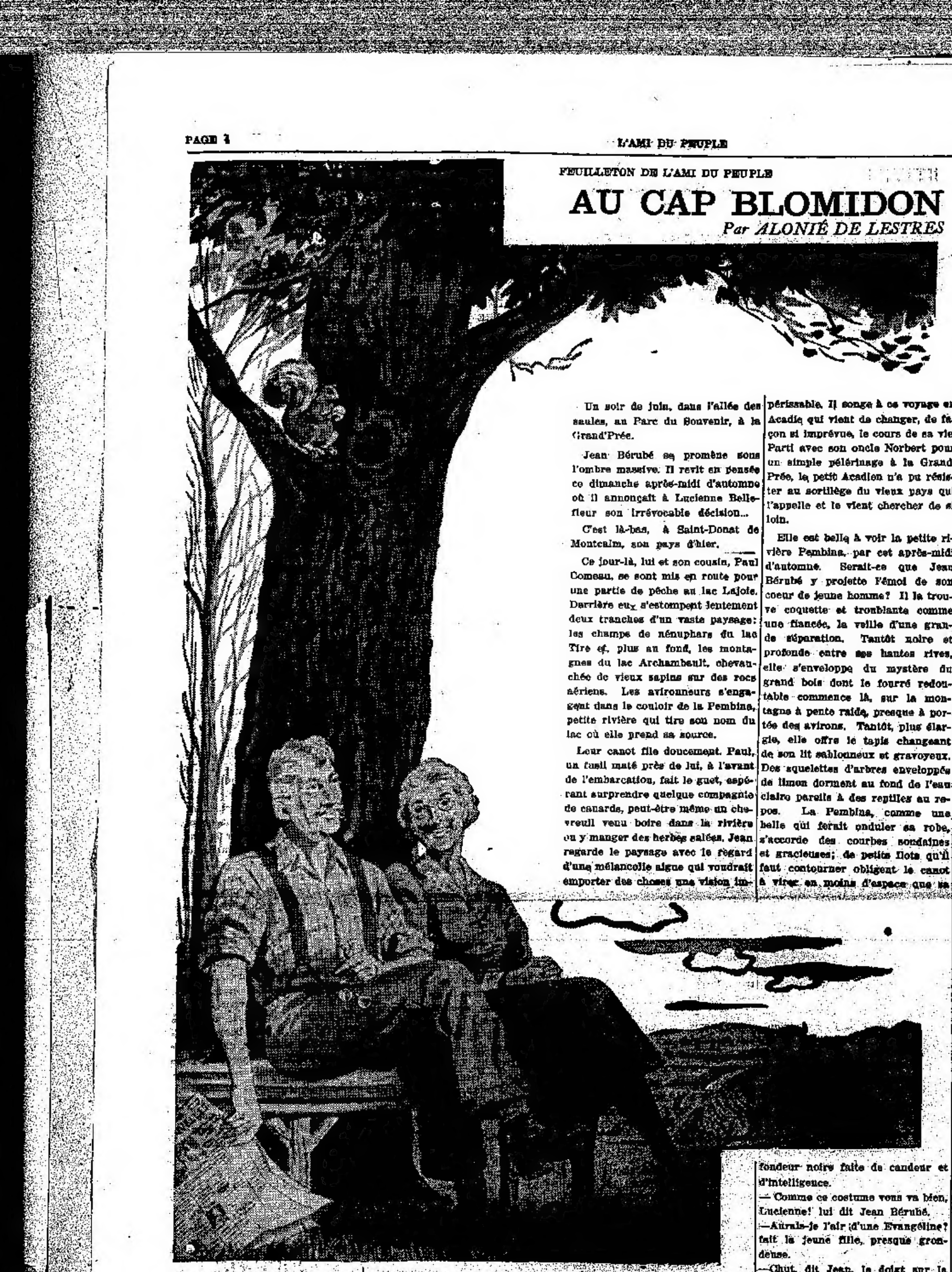

FEUILLETON DE L'AMI DU PEUPLE

AU CAP BLOMIDON

Par ALONIÉ DE LESTRES

Un soir de juin, dans l'allée des saules, au Parc du Souvenir, à la Grand'Prée.

Jean Bérubé se promène sous l'ombre massive. Il revit en pensée ce dimanche après-midi d'automne où il annonçait à Lucienne Bellefleur son irrévocable décision...

C'est là-bas, à Saint-Donat de Montcalm, son pays d'hier.

Ce jour-là, lui et son cousin, Paul Comeau, se sont mis en route pour une partie de pêche au lac Lajoie. Derrière eux s'estompent lentement deux tranches d'un vaste paysage: les champs de nénuphars du lac Tire et, plus au fond, les montagnes du lac Archambault, chevauchée de vieux sapins sur des rocs aériens. Les avironneurs s'engagent dans le couloir de la Pembina, petite rivière qui tire son nom du lac où elle prend sa source.

Leur canot file doucement. Paul, un fusil maté près de lui, à l'avant de l'embarcation, fait le guet, espérant surprendre quelque compagnie de canards, peut-être même un chevreuil venu boire dans la rivière ou y manger des herbes salées. Jean regarde le paysage avec le regard d'une mélancolie aigue qui voudrait emporter des choses une vision impérissable. Il songe à ce voyage en Acadie qui vient de changer, de façon si imprévue, le cours de sa vie. Parti avec son oncle Norbert pour un simple pélérinage à la Grand' Prée, le petit Acadien n'a pu résister au sortilège du vieux pays qui l'appelle et le vient chercher de si loin.

Elle est belle à voir la petite rivière Pembina, par cet après-midi d'automne. Serait-ce que Jean Bérubé y projette l'émoi de son coeur de jeune homme? Il la trouve coquette et troublante comme une fiancée, la veille d'une grande séparation. Tantôt noire et profonde entre ses hautes rives, elle s'enveloppe du mystère du grand bois dont le fourré redoutable commence là, sur la montagne à pente raide, presque à portée des avirons. Tantôt, plus élargie, elle offre le tapis changeant de son lit sablonneux et gravoyeux. Des squelettes d'arbres enveloppés de limon dorment au fond de l'eau claire pareils à des reptiles au repos. La Pembina, comme une belle qui ferait onduler sa robe, s'accorde des courbes soudaines et gracieuses; de petits îlots qu'il faut contourner obligent le canot à virer en moins d'espace que sa longueur. Penchés sur le miroir mobile, des bouleaux au panache déjà mourant tendent aux avironneurs leurs petits écus d'or finement ourlés; des quenouilles soyeuses leur caressent la figure; sous leurs genoux, des branches d'arbres noyés grattent rudement les parois de l'embarcation, en tirent un résonnement caverneux. Tout à coup une rumeur, un bruit de cascade se fait entendre; la Pembina vient plus vite au devant du canot; l'aviron doit plonger plus vigoureusement; au fond de la rivière, des herbes s'effilent dans le sens du courant, comme une chevelure dénouée. L'on arrive à la décharge du lac Pembina.

— Tiens, dit Paul, il y a déjà du monde de rendu. Regarde ces chaloupes près du moulin.

— C'est la chaloupe jaune des Lavoie, fait Jean.

— Et l'autre, la blanche, avec son bord couleur de fraise écrasée? demande Paul qui lance à Jean un regard goualleur.

— Les Bellefleur ici? Des gens de l'autre bout du lac!...

— Voyons, dit Paul, qui n'en croyait pas la surprise du cousin; on n'est plus des enfants d'école.

— Mais quand je te dis, Paul, que j'en suis le premier surpris.

— Et moi, quand je te dis qu'il y a là mieux que les Bellefleur, qu'il y a aussi Lucienne Bellefleur et que j'en mettrais ma main dans le feu.

— Tu te brûlerais pour rien, dit Jean négligemment.

Avec un léger grésillement, la proue du canot vient de labourer le gravier. Voici bien l'anse de sable au pied de la décharge. En aval du rapide, le moulin dresse sa vague charpente en planches brutes. Le silence du dimanche l'enveloppe. Le pignon droit largement ouvert laisse voir machines et courroies au repos. Pas la plus petite bouffée de fumée au sommet du tuyau rouillé que surmonte un bonnet de tôle aux faux airs de chapeau de cardinal. Pendant que Jean tire le canot sur la rive, Paul, son fusil sous le bras, gravit le portage du côté du moulin Aubin. De là viennent les bruits de voix. Et voici que Paul lance à son cousin un regard qui en dit long. Les Bellefleur y sont bien et Lucienne Bellefleur aussi. Jean aperçoit la jeune fille qui, craintivement, un oeil sur son père, lui dit bonjour de la main. Pour son tour de pêche, elle porte un gilet de laine de couleur bleue, une jupe grise, des souliers de caoutchouc brun. Un chapeau de paille attaché sous le menton, encadre d'un nimbe sa figure un peu hâlée de fille des montagnes, où les yeux ont une profondeur noire faite de candeur et d'intelligence.

— Comme ce costume vous va bien, Lucienne! lui dit Jean Bérubé.

— Aurais-je l'air d'une Evangéline? fait la jeune fille, presque grondeuse.

— Chut, dit Jean, le doigt sur la bouche, c'est vous qui commencez cette fois...

Quelques minutes plus tard, Lucienne et Jean, du haut d'un galet, pêchaient distraitement la truite rouge. Et l'excursion au lac Lajoie finissait au lac Pembina. Lucienne s'était assise sur une racine d'épinette arrondie en forme de siège. Paul s'était enfui à travers le bois, à la recherche du gibier. A cinquante pas le père Lavoie et le père Bellefleur, la pipe au bec, le dos voûté dans une chaloupe, pêchaient tranquillement. Vieux pêcheurs d'expérience, ils causaient peu. A peine le père Lavoie, qui aimait à étriver, disait-il à l'autre qui manquait parfois son poisson:

— Bateau, qu'elle était belle!

Et le père Bellefleur étendait de nouveau sa ligne, d'un tour de main brusque et nerveux, sans un sourire en son masque rigide.

Lucienne et Jean faisaient la pêche aux amoureux.

— Mais vous n'avez plus de ver à votre hameçon! disait Jean à Lucienne qui continuait à balancer quand même son manche de bambou.

— Et vous, voyez donc ce qui vous en reste...

La ligne de Jean ne valait pas mieux que celle de Lucienne.

— Est-ce votre bon ange qui vous a amenée ici, cet après-midi? avait demandé Jean.

— Il faut bien que ce soit lui, puisque ce voyage a si bien tourné.

Puis, faisant effort pour dompter son émotion, la jeune fille ajouta:

— Depuis que vous m'avez parlé de ce départ, vous ne savez pas, Jean, combien mes idées me font m'ennuyer, dès que je suis seule. Aussi lorsque le père s'est mis à dire après dîner: "Je vais à la Pembina; y paraît que la petite truite y mord comme dans le bon temps", j'ai dit: "Je vais avec vous".

— Et vous étiez loin de penser faire une si triste pêche? risqua Jean.

Elle leva sur lui un regard de tendre reproche:

— Vous trouvez que j'ai pris peu de chose? Ou que ce que j'ai pris, je ne le garderai pas longtemps? ...Ah, Jean, fit-elle, décidée subitement à parler, c'est donc vrai que vous allez partir?

— A SUIVRE —

Semaine d'éducation

—suite de la 3ième page—

de charité et d'amour fraternel, et l'école supérieure ou universitaire n'est certes pas de trop pour préparer la jeunesse à prendre la place des générations qui les ont précédées.

TACHES QUOTIDIENNES

Monsieur Paul-Isidore Pichè, inspecteur des écoles bilingues de la région de Sudbury.

L'éducation dit-il est l'art d'élever et de former l'enfant tout entier afin de le rendre capable de vivre le mieux possible ici-bas et de mériter le bonheur dans l'éternité. Comme l'éducation doit prendre le déploiement de toutes les activités qui sont en germe chez l'enfant, il faut que cette éducation l'atteigne dans son être tout entier, dans ses facultés physiques, intellectuelles et morales.

Mais pour atteindre ce but, continue-t-il, il faut que l'éducation soit morale et religieuse, complète, naturelle, continue et opportune.

Elle doit être morale et religieuse car la religion procure les qualités de coeur, nous rend vertueux et capables d'atteindre notre fin supérieure. Il faut donc donner la place d'honneur à la religion, créer une atmosphère morale et exciter des bons sentiments dans le coeur des enfants.

L'éducation doit être complète afin de développer harmonieusement toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales dans le but de rendre l'enfant aussi robuste qu'élégant, aussi intelligent que vertueux.

L'éducation doit être naturelle en ce sens qu'elle doit suivre la nature et l'aider. L'éducateur qui ne crée pas de nouvelles facultés, doit fortifier les puissances naturelles sans contrecarrer ni devancer la nature.

L'éducation doit être continue; elle commence avec la vie pour ne finir qu'à la mort. Elle comprend toutes les phases de la vie de l'homme.

Enfin elle doit être opportune c'est à dire qu'il faut tenir compte du caractère de l'enfant, de ses goûts, de ses aptitudes afin de montrer à l'enfant sa voix et le diriger vers la carrière où il est appelé à jouer son rôle de bon citoyen.

La Chorale Fête Ste-Cécile

Jeudi soir dernier, la chorale Sainte-Anne fêta sa patronne, Ste-Cécile, par un banquet aux huitres et par un magnifique programme de chants. Durant le café, le distingué directeur, M. M. Gravelle, remercia tous les membres pour leur collaboration en venant aux exercices de semaines, en vue de la messe de minuit. La musique, continua M. Gravelle, est l'art de combiner les sons d'une manière agréable. En citant plusieurs chansons canadiennes, l'éminent directeur montra le rôle de la musique qui, par son charme, donne le courage aux soldats, la sympathie aux malades, l'entrain aux enfants en leurs jeux, et l'énergie aux ouvriers. En terminant, M. Gravelle lanca ce mot d'ordre: "Chantons toujours". M. L. Roy remercia, puis on passa au programme de chants.

Nos deux jeunes talents, Mlles J. Patenaude et T. Barbeau rivalisèrent leurs voix de soprano avec celles de Mmes Bénard et Lacourcière. De leur répertoire, elles exécutèrent à perfection les chants suivants: "Si mes vers avaient des ailes — La saison d'amour — Because — Sancta Lucia -en italien — Le Bonheur est entré dans mon coeur — Mon coeur s'ouvre à ta voix — Ne dis pas toujours". En anglais, Mme Gilgie nous fit entendre In old Judaea et M. Perkins exécuta "You'll remember me et Rose of Tralee" A la suite de M. Perkins d'autres basses se firent entendre en les personnes de MM. le lieutenant C. Laferrière et Lepage; leurs morceaux furent: Les oiseaux dans la nuit et Le Credo du paysan".

Comme dans toutes les réunions, les vieilles chansons canadiennes-françaises à répondre sont toujours à l'honneur. MM. L. Roy, M. Gravelle, R. Grenon, Ouellette, C. Laferrière soulevèrent les réponds de toute la chorale par:"Les mitaines pas de pouces en hiver, Piquette dans les choux, La chanson des vieilles filles, Bonhomme, La chanson des barbiers..."

Cette agréable soirée était sous l'habile direction de l'exécutif: M. L. Roy, prés.; Mme A. Bertrand, vice-prés.; Mlle L. Langlois, secrétaire; M. L. Rivet, trésorier; Les conseillers: Mmes J. Lacourcière et Laferrière, MM. Lepage et Perkins; le directeur, M. Gravelle et Mlle Laferrière, organiste.

La soirée se termina par des danses et des amusements.

Des remerciements et félicitations furent adressés à Mlle Laferrière pour son concours à l'accompagnement au piano et à l'orgue.

Au Collège

CHEZ LES ACEJISTES

A notre dernière réunion nous commencions l'étude de "Notre Question Nationale" du Père Richard Arès, s.j.

Nous faisions l'essai d'une nouvelle méthode de procédure. Des questions imprimées furent distribuées aux membres une semaine avant l'assemblée. Chacun devait les étudier en particulier et se préparer à donner des réponses satisfaisantes. Nous estimons que notre cercle d'étude répond aux exigences du milieu en se modernisant.

"Tout le monde en convient, au fond de nos misères, de notre désarroi moral l'on trouve d'abord et surtout de l'ignorance". -Groulx, préface de "Notre Question Nationale".

Une question se pose. A quel point notre peuple est-il ignorant dans le triple domaine intellectuel, religieux et politique? Nos gens lisent-ils assez? Il appert qu'il s'est fait des améliorations sensibles depuis quelque temps, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Cette apathie intellectuelle est due soit à l'absence de bibliothèques dans certaines localités, soit à la mauvaise volonté de la population. On remarque ensuite le manque de sérieux que manifestent les gens dans le choix de leur lecture. Le meilleur remède à cette ignorance est la création de bibliothèques paroissiales et municipales et l'augmentation des volumes là où elles sont déjà établies. Les bibliothèques roulantes solutionneraient en partie du moins, le problème des paroisses trop pauvres. Le goût de la lecture se prend en premier lieu sur les bancs d'école. Il appartient à chaque section scolaire de garnir la bibliothèque les élèves de nombreux volumes adaptés à leur formation.

Est-il manifeste que notre population est généralement ignorante de sa religion? Là encore, comme dans le domaine intellectuel, tout n'est pas parfait. Avec le redoublement de ferveur dans la diffusion des doctrines subversives, il conviendrait que les Canadiens-français aient une formation religieuse adéquate afin de mieux préserver leur foi. L'étude de sa religion, c'est avant tout, une affaire de volonté.

Nous constatons que le peuple, et même ses représentants sont à peu près ignorants de la politique. L'esprit de parti a surtout fait dégénérer l'intérêt à la chose publique en une cupilité individuelle ou partisane.

Selon le Père Bouvier, il faut au véritable politique des principes de philosophie sure, la connaissance aprofondie des Encycliques sociales, la méditation de l'histoire afin de prendre des décisions conformes à la culture nationale, connaitre les éléments du droit, de l'économie politique afin de pouvoir soumettre les puissances de production à la morale, connaitre les grandes lignes d'une politique bancaire et fiscale, raisonnable pour contrôler l'embauchage et le chômage, connaitre les lignes de fond des relations industrielles pour ne pas se laisser leurrer par les beaux parleurs d'union neutres et amorales, se pénétrer des principes de base d'une saine sécurité sociale et se familiariser avec les services sociaux de son pays. —"Jeunesse et Haute Politique" —Bouvier, s.j. L'éducation du peuple se fera surtout par le bon journal.

Notre aumônier nous assure, pour terminer, que l'éducation du peuple doit se faire par le cercle d'étude. Il faut que le peuple réalise par lui-même qu'il est ignorant. Le Père Bourassa nous donne des preuves concrètes de la réussite du cercle d'études dans tous les domaines.

TRIBUNE LIBRE

UNE COMEDIE NATIONALE!

Monsieur le Rédacteur:

Il se joue actuellement dans l'enceinte du Parlement canadien, une comédie qui mériterait d'être goûtée, si elle ne manquait aux lois élémentaires du sens estéthique.

Nous serions étonnés de voir se produire des scènes autres que vulgaires, avec certains hommes qui président aux destinées nationales; je veux parler du débat sur le choix du drapeau canadien.

Depuis à peu près vingt-cinq ans on nous seringue les oreilles avec cette affirmation autonomiste que le Canada serait enfin doté d'un emblême spécifique. Toujours dans les manifestations publiques s'est-on contenter d'arborer le Union Jack ou le drapeau de la marine marchande.

Donc il appert que le Grand Manitou du Parti libéral, avant de partir pour le pays de la chasse éternelle, veut donner au pays une marre une si triste pêche? risqua Jean, dernières élections, les députés québecois à court d'arguments, ont endormi leurs auditoires avec des phrases ronflantes à propos du futur drapeau national.

Dans le premier acte de notre comédie, M. Louis St-Laurent déclame hardiment un discours digne de Fernandel, s'il n'y eut manqué l'esprit. En humoriste sérieux, il clame que lui, le ministre de la justice, serait peiné—il avait des pleurs, paraît-il dans la voix et dans les yeux—, si l'Union Jack ne figurait pas à la place d'honneur dans notre futur drapeau national.

Avec le deuxième acte, M. John Bracken, chef des conservateurs-progressistes, cite M. Louis Stephen St-Laurent un auteur impérialiste désormais irréfutable—pour affirmer que c'est l'Union Jack qui doit primer sur le morceau d'étoffe canadien.

Et comme dans les plus belles pièces de Shakespeare, une scène mélodramatique s'immisce dans la pièce. Les députés libéraux du Québec font les gros yeux à M. St-Laurent. Eux qui viennent de dire à leurs électeurs qu'ils défendraient au sein du parti ministériel, les intérets canadiens.

Puis une minute de grandeur en face d'hommes intègres tels que MM. Hamel, et Raymond qui furent parmi les seuls à réclamer avec le communiste Fred Rose, un drapeau national distinctif.

M. Coldwell jouait un rôle bien compliqué. On se demande avec raison, si la tâche qu'il avait à remplir ne le dépassait pas. Il est très difficile, en effet, de figurer dans une pièce avec la maîtrise d'un Louis St-Laurent. Il faut à l'acteur un sang-froid imperturbable en même temps qu'une dextérité brutale.

— à suivre sur la page 6 —

V.A. SÉGUIN
ELECTRICIEN
SERVICE DE 24 HEURES
INSTALLATION D'ELECTRICITE
BROCHAGES DE TOUTES SORTES
APPELEZ EN TOUT TEMPS
3-1614

Quand votre montre à besoin de réparages
ATTENTION
Il n'y a rien de plus importantque de la faire examiner par un spécialiste
Pour cet important service, nousvous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49, RUE CEDAR TELEPHONE 3-0611

VOUS TROUVEREZ CHEZ NOUS, ET A BON COMPTE, TOUT CE QU'IL FAUT POUR MEUBLER VOTRE RESIDENCE
Bannon Bros., Ltée
Maison établie depuis 1919
121 sud, rue Durham Tél. 4-4243

Acme Radio Shop
On vous prête gratuitement un radio usagé pendant qu'on est à réparer le vôtre
GARANTI DE 3 MOIS SUR TOUS NOS TRAVAUX
27, rue Lisgar Téléphone 6-6840

LA BIJOUTERIE WEINSTEIN
DIAMANTS MONTRES
BIJOUTERIES
Aussi cadeaux pour toute occasion pouvant satisfaire votre goût et votre bourse.
140 RUE DURHAM
Weinstein Jewelry Store
Reconnu depuis plus d'un quart de siècle pour la maison de qualités supérieures.
SUDBURY

OUTLET SHOE STORE
Chaussures pour hommes — dames — enfants — aussi service de réparagepour chaussures.
La manière moderne a prix réduits.
TEL. 3-1361 70 RUE BORGIA, SUDBURY

PERSONNEL ENTIEREMENT BILINGUE CHEZ
ADAM & CIE, Limitée
EPICERIES DE CHOIX — FRUITS ET LEGUMES— VIANDES
PRODUITS BLATCHFORD — OGILVIE
Tél. 4-4248 42 RUE BORGIA Tél. 7-7623

BUVEZ LES LIQUEURS DOUCES
"SILVER FOAM"
QUALITE SUPERIEURE
SUDBURY BREWING & MALTING CO., LIMITED
TEL. 7-7561 185 RUE LORNE

NOTES ET CONSEILS DES DÉPARTEMENTS DE L'AGRICULTURE

Rédigés avec les collaborations fédérales, provinciales et régionales

Le décornage des veaux

On estime que les cornes des animaux font perdre à l'industrie bovine canadienne plus d'un million de dollars par an. Le décornage de nos bestiaux a donc une grande importance au point de vue économique, et mérite l'attention la plus sérieuse de tous les éleveurs. Les bestiaux cornus sont plus difficiles à conduire que les autres, ils constituent un danger pour les autres animaux et pour les bouviers, ils sont enfin la cause des blessures qui, sur les quartiers de viande abattue, se manifestent par de grandes meurtrissures, nécessitant un rognage et entraînant une perte de viande.

Le moyen de décorner le plus simple, le plus facile, le plus humain et le meilleur de tous est celui qui consiste à employer de la potasse caustique lorsque le jeune animal a une dizaine de jours, dit H. E. Wilson, de la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta. A cet âge les cornes se voient sous forme de petits boutons encore mal attachés au crâne. La potasse caustique se vend sous forme de petits bâtons; on peut se la procurer chez un pharmacien; elle ne coûte que peu de chose. Il faut aussi pour faire l'opération, en plus de la potasse, une paire de ciseaux, un petit pot de vaseline et un verre d'eau. Il est possible que ce système de décornage des veaux ne soit pas pratique sur les ranches à cause du temps exigé par l'opération, mais il est très pratique sur la ferme laitière ou d'élevage ordinaire.

A la Station Lacombe, où l'on maintient un troupeau de vaches Shorthorn pur sang, toutes les génisses sont décornées par ce moyen à l'âge de dix jours environ. On coupe d'abord au moyen de ciseaux le poil entourant la jeune corne ou bouton, sur une plaque d'environ deux pouces de diamètre. Pour empêcher la potasse de se répandre à la peau voisine ou dans les yeux, on applique un cercle de vaseline tout autour de l'étendue entourant immédiatement le bouton de corne. Ensuite on enveloppe le bâton caustique de gros papier brun pour éviter de se brûler les doigts. Après que la peau est préparée, on plonge le bâton de caustique dans de l'eau pour l'humecter, et l'on frotte doucement le bout humide de ce bâton sur chaque bouton, sur le veau solidement tenu; on répète l'opération au bout de quelques minutes, et l'on continue à frotter jusqu'à ce que la peau se fende et commence à saigner légèrement; c'est là une indication que le bouton a été abîmé à tel point qu'il ne pourra plus grossir. Ce moyen, pratiqué avec soin, pas trop précipitamment, enraye sûrement la pousse des cornes. Il est nécessaire de brûler le bouton à fond, sans quoi des moignons ou des cornes difformes se développeraient.

On aura soin de tenir les veaux traités séparés des autres, pendant le traitement et quelques jours après. Si l'opération est bien faite, une croûte se formera sur le bouton et tombera quelques jours plus tard, après quoi on pourra enduire la plaie de vaseline.

—o—

L'Anémie des chevaux

L'anémie infectueuse des chevaux a causé de grosses pertes dans le passé, dit le rapport annuel du Service scientifique du Ministère fédéral de l'agriculture. Cette maladie qui n'existait autrefois que dans l'ouest du Canada a fait son apparition dernièrement dans les provinces de l'est et elle y prend de l'importance, spécialement dans les districts des chantiers du nord de l'Ontario et du nord du Québec. On a fait de temps à autre des tentatives d'immunisation. On a essayé également de propager le virus de la maladie dans des conditions artificielles, mais il ne semble pas que ce virus se prête à cette propagation. On a aussi essayé de nouveaux moyens de préparation de vaccins spécifiques et l'on étudie actuellement ces vaccins pour déterminer leur puissance.

—o—

Laine préhistorique

Les premiers emplois de laine pour la fabrication des vêtements se perdent dans la nuit des temps. On ne sait pas au juste quand s'est fait la domestication des moutons; c'était sans doute avant l'aube de l'ancienne civilisation. Les images que l'on voit sur les anciens monuments de l'Egypte sont preuve du fait que les Egyptiens ont élevé des moutons très tôt, mais les images représentant des moutons ne sont pas aussi anciennes que celles du cheval et du boeuf.

—o—

Légende de la soie

La soie est, après la laine, le plus important des produits animaux employés pour le tissage. C'est tout probablement en Chine que l'élevage des vers à soie et la fabrication de la soie ont pris naissance. Une légende chinoise attribue à une femme, Si-ling-she, l'honneur d'avoir découvert l'art du filage et du tissage de la soie. Elle vivait environ 2,700 A. J.-C. et elle est honorée comme une sainte pour sa découverte.

O.-J. GODIN, B. A.
AVOCAT
Edifice Frontenac, 18 Durham nord
Tél. 4-4091 Sudbury

TRIBUNE LIBRE

— suite de la page 5 —

Les critiques ne rirent pas beaucoup. Malheureusement ils sont peu nombreux. A part ceux qui se sont levés en Chambre pour dire des choses sensées, il n'y a que la St-Jean Baptiste de Montréal et de Sherbrooke qui ont officiellement protesté contre cet abus du public. Les autres, qu'est-ce qu'ils font? Travailleraient-ils dans l'ombre...!

Quant aux véritables canadiens, ils refusent dès maintenant la reconnaissance officielle au drapeau où figure l'Union Jack. Ceux qui croient à l'indépendance réelle de la Nation se doivent de protestor fortement contre ce nouvel empiètement impérialiste.

Louis RESTOUCHE

—o—

LES LIVRES FRANCAIS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Monsieur le Rédacteur:

Dans votre numéro du 22 courant, vous avez fait un article à fond de train sur le manque de nos canadiens-français à lire les livres français que nous fournit la bibliothèque municipale. J'admire votre dévouement en ce qui regarde le patriotisme et le maintien de notre langue, mais je ne vous approuve pas lorsque vous dites que 191 livres par mois constitue une vraie honte et une marque d'ignorance de notre part. Vous allez un peu loin, car si jamais vous allez voir l'installation française des volumes que l'on nous présente dans une partie de la bibliothèque, vous verrez quel mince assortiment nous avons en fait de lectures convenables et intéressantes. Si, nous avons des auteurs à l'index, que je ne voudrais pas voir lire par mes enfants; quelques voyages, un livre historique sur l'Europe—très condensé, quelques nouvelles et aussi quelques auteurs inconnus et des séries de volumes tous du même genre et par le même auteur. Est-ce là de quoi bourrer un cerveau qui demande de l'envolement?

Notre jeunesse veut avoir de la lecture vivante, un peu piquante mais non immorale. Elle veut du moderne! Nous avons des auteurs canadiens bien vus dans nos villes canadiennes —même à Toronto —, montrez-moi un seul volume à l'esprit canadien en cette bibliothèque municipale? J'ai tout repassé —ma famille et moi sommes des liseurs de 3 à 400 volumes par année—. Nous avons fait une revue de chaque volume sur les tablettes, et peu, une vingtaine à peine ont intéressé notre groupe. Vous avez été sévère mais pas à la bonne place. C'est à la direction qui s'occupe de l'achat et du classement des livres français qu'il faut s'en prendre! A M. Regimbal, je n'ai pas de compliments à faire! Et je suis presque assuré qu'il n'a jamais lu une seule feuille des volumes présents.

La bibliothécaire ignore le français—quelle savante pour une position semblable—. Nous avons des montants d'argent réservés pour des livres français, ils vont ailleurs pourquoi? C'est que l'on se fiche de nous; nous sommes un tier de la population et nous avons droit à notre part. Que l'on demande une personne compétente pour le choix de nos volumes— vous par exemple, M. Lemieux ou un autre qui est intéressé. Mais non des individus qui ne savent que prendre les "titres" dans un catalogue, et si celà sonne bien le choix est fait! Voilà bien la façon dont on a eu l'air de faire les choses jusqu'ici.

Qu'on nous donne de quoi nous intéresser et nous lirons des livres français. D'ici là il faut lire la bibliothèque de la paroisse Ste-Anne ou encore se donner le luxe d'acheter tous ses volumes à la Librairie Loisirs.

L. O.

LAITERIE STANDARD
Lait *et* Crème
360, rue Victoria Tél. 5-5363

"RENDEZ-VOUS"
Variétés de viandes froides et épiceries
Sucreries et pâtisseries
V. L. GRENON prop.
215, Notre-Dame Sudbury

ERNIE'S SIGNS
E. T. Coutu, prop.
ANNONCES DE TOUS GENRES
Pancartes — Affiches — Bannières — Lettrage sur camions — Lettres de bois découpés — Artiste Commercial dans Peinture à l'Huile.
241, Louis Tel. 7-7910

Nickel Tire Service
Gérard Roulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech

La Photo Galardo
The Galardo Photo Studio
Spécialités:
Mariages, Groupes de famille, Photos d'enfants, Commerciales
Photographies en couleurs
22 est, rue ELM Edifice St-Joseph
Tél. 7-7612 Rés. 8-8100

LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
Tél. 5-5621 142 RUE EYRE
SUDBURY ONTARIO

A. JOLY
...ELECTRICIEN
Travaux exécutés avec soin et promptement
TÉLÉPHONE 8-8205
323, rue Marion SUDBURY

A Vendre : : Attention...!
FRAISIERS FRAMBOISIERS
ARBRES FRUITIERS ACCLIMATÉS
ARBRES ORNEMENTAUX
SUR COMMANDE CET AUTOMNE PAYABLE SUR LIVRAISON AU PRINTEMPS
Ben Levert, l'Esturgeon

On demande à acheter
Billots de toutes sortes "Piling" de pin rouge
Poteaux de téléphone - Poteaux de clôture
Planches de toutes sortes
Payé comptant au chemin des camions
Conrad Loiselle
33, rue Stanley, Sudbury Tél. 3-1284

Courriers Régionaux

ALBAN

Jeudi, le 15 novembre, M. et Mme A.-T. Brunet après avoir assisté recevoir la visite de M. et Mme Ernest Gatien, frère de Mme Brunet, leur fille Gislaine, et M. Théodore Despatie, tous de Hanmer.
Ils sont retournés le dimanche suivant rapportant avec eux un des plus beaux chevreuils du district de la rivière Française.

M. et Mme Victor Turpin et leurs deux fillettes, Claudette et Annette, sont de passage chez M. et Mme A.-T. Brunet étaient enchantés de aux *funérailles* de M. David Turpin, père de M. Victor Turpin, à Sudbury, le 19 novembre. Ils passèrent quelques jours à Sudbury où M. Turpin rendit visite à sa mère, son frère Ernest ainsi qu'à ses soeurs.

Dans quelques jours ils retourneront a Windsor où leur fillé Claudette reprendra son écol

---

VERNER

M. Camille Ethier, de Sudbury, ainsi que Mlle Béatrice Ethier, de l'Esturgeon, rendaient visite à leur mère Mme Jules Ethier, malade depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Lucien Cazaubon, de Cache Bay, prenaient le dîner chez les parents à Verner.

Mlle Jeanne d'Arc Ethier visitaient des parents et des amies à Sudbury dernièrement.

A M. et Mme Laurier Ducharme est née une fille, baptisée sous les noms de Marie-Rose-Estelle. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Aubin, oncle et tante de l'enfant.

Blezard Valley

La partie de cartes et bingo de dimanche a remporté un succès épatant. Les prix d'entrée donnés par M. Philias Paquette furent gagnés par A. Fex et Mme P. Brisebois, de Sudbury, tandis que les prix de la râfle furent gagnés comme suit: 1er prix, M. E. Frappier; 2e prix, Claire Bélisle; 3e prix, Mme L. Rainville.

Durant la soirée, MM. P. Séguin, A. et M. Trottier, W. et H. Dépatie et le jeune Proulx ont fait ressortir leurs chansons, jeux, magies-blanches, etc. La soirée terminée tous se séparèrent désirant venir de nouveau fêter la Ste-Catherine avec les Canadiens-français de la paroisse de Blézard Valley. Des gens de Sudbury, Hanmer, Rayside et Lumsden réhaussaient la fête par leur présence.

HANMER

Quelques membres de l'U.C.C.F. O. se rendaient, la semaine dernière, à Chelmsford et à Blézard Valley pour entendre M. D. Bellefeuille, secrétaire général pour l'U. C.C. Ce dernier parlait sur différents problèmes passés et futurs. Il parla des espérances de l'union et dans de belles paroles de la force des cultivateurs. Une réunion semblable eut lieu à Hanmer, samedi soir.

Mlle Rolande Gatien, institutrice, visitait ses parents, dimanche dernier, M. et Mme Ernest Gatien.

M. Roméo Proulx, de Sudbury, était de passage ici à Hanmer, samedi soir.

M. Léandre Ouellette, d'un chantier de Cartier était de passage chez ses parents.

M. Gérard Pharand de Sudbury, visitait ses parents, M. et Mme Joseph Pharand.

AU CLUB SAINT-LOUIS

La Tire de la Sainte-Catherine est à l'honneur

Le comité soirée-sociale du Club St-Louis renouvela, dimanche soir, la vieille tradition de la tire, chants canadiens et de la danse. La tire de Ste Catherine nous est un héritage de nos aieux, qui perd un peu de son prestige depuis quelque temps. Cette année le club tenta cette première soirée. Ce fut un vrai succès, malgré que nous voyions que notre jeunesse à cette soirée. Est-ce que nos plus âgés ne s'intéressent plus à ces traditions d'hier?

M. R. Lanthier avec son conseil: MM. R. Charbonneau et M. Martin accompagnés de Mlles J. Patenaude, J. Renauld et E. Rivet décorèrent artistiquement la salle de Badminton. Une demie-obscurité, formée par les lampes chinoises, donnait une atmosphère de grande salle de danse; ce qui signifie que les Canadiens-français peuvent faire autant sinon mieux que nos compatriotes de langue anglaise. Ainsi à la musique de l'orchestre de Wilfrid Gravelle, les membres du Club et leurs amis —tout près de 150— évoluèrent gracieusement en cette magnifique salle.

Vers le milieu de la soirée, la tire fut annoncée par le chant de "Vive la Sainte-Catherine". Puis la distribution se fit rapidement. Tout en dégustant cette bonne tire canadienne, quelques membres égayèrent les assistants de leurs chants, danses à la claquette, et du piano. Notre jeune artiste, Mlle J. Laferrière, nous interpréta du Chopin: "Fantaisie d'Impromtu et Grande Valse", qui lui valut de chaleureux applaudissements.

Nous félicitons et encourageons le Club St-Louis à continuer à faire revivre nos vieilles traditions canadiennes-françaises.

Soyez membre du Club

La Société Historique

—suite de la 1ère page—

ORIGINES DE CES COUTUMES

Une question se pose alors tout naturellement: d'où nous viennent ces diverses coutumes médicales? Nous n'avons pas imaginé nous-mêmes tous ces médicaments, mais en général nous les avons reçus par la voie d'une longue tradition. Au moyen de quelques rapprochements, on constate que plusieurs remèdes, tel l'absorption en nombre impair de grains de plomb, s'imposaient déjà au temps de Molière et même de Montaigne. L'origine de ces vieux remèdes se situe donc assez loin dans le passé.

La colonisation du Canada par la France étendit jusqu'à nous les coutumes médicales alors en vigueur dans la mère-patrie. Ainsi le premier colon, l'apothicaire Louis Hébert, nous transmit la science médicale de son temps qui se limitait à quelques traitements bizarres. A partir de 1750, l'immigration britannique nous mit en relation avec des vieilles méthodes anglaises. Mais, en outre, ces deux grandes traditions médicales furent constamment influencées chez-nous par la médecine indienne.

Pendant longtemps, les médecins et les apothicaires nouveaux-venus au Canada nous ont transmis tel quel le bagage scientifique qu'ils avaient acquis dans les grandes écoles européennes d'alors. Or, les diverses prescriptions de la médecine furent le point de départ d'une foule de coutumes étranges que la tradition nous a conservées.

MEDECINE FRANCAISE

Le bagage scientifique de la médecine française au XVIIe siècle s'inspire entièrement de la tradition hippocratique. Ainsi on affirme que le corps humain se compose de quatre humeurs: le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire. Ces quatre humeurs rappellent clairement les quatre éléments aristotéliciens: le feu, l'air, l'eau et la terre, qui devaient constituer tout l'univers physique. Les professeurs en médecine ne manquaient pas d'ailleurs d'opérer des rapprochements symboliques entre la théorie d'Hippocrate et celle d'Aristote.

La médecine de cette époque se spécialise dans quelques traitements qu'elle utilise d'une façon abusive: purgation, clystère, saignée, ventouses. La saignée devint un remède d'une popularité telle que même des personnes en parfaite santé s'y soumettaient à des périodes déterminées. Il fallait surtout surveiller le moment où on l'appliquait, car l'influence des astres pouvait être heureuse ou néfaste. Cette influence païenne de l'astrologie en plein XVIIe siècle demeure pour nous une constatation pénible.

Une maladie contagieuse répandait partout une terreur folle: le choléra. Pour la combattre, les médecins désemparés avaient souvent recours à des moyens terribles pour les malades. Ainsi le médecin Broussais prônait la saignée à outrance. Par contre le grand Récamier enseignait la recette suivante: "Rossez fort et ferme le malade, lorsqu'il a des crampes. Le malade est sauvé s'il a conservé assez de force pour riposter et pour vous repousser jusqu'à la porte. Une fois sur la paille, vous lui prescrivez de se tenir chaudement et de prendre une infusion de tilleuil".

Voilà donc quelques exemples des traitements étranges qui avaient force de loi dans la médecine française du XVIIe siècle.

TRADITIONS ANGLAISES

Pendant que la France se saignait, que se passait-il en Angleterre? Les traitements médicaux en vogue dans ce pays ne possédaient pas une valeur curative plus enviable que ceux de France. Des ouvrages comme ceux de Buchan, Thompson,... attestent cette affirmation d'une façon indéniable. Un simple coup d'oeil sur quelques chapitres du volume de Thompson: "The Quacks of old London", vous révèle qu'aux XVIIe et XVIIIe siècle, Londres était le paradis des charlatans. On nous montre l'un d'eux, tenant en main une bouteille enchantée et haranguant à Tower Hill un auditoire séduit: "Voici un petit flacon renfermant dans son sein ce que l'univers entier ne peut procurer. C'est un merveilleux et miraculeux élixir extrait des coeurs de géants, de de la langue des nymphes et contenant l'essence des rayons du soleil".

CAUSES DE CES BIZARRERIES

Dans la dernière partie de sa conférence le Dr Tanguay indique les principales causes qui expliquent la survivance de traditions aussi étranges.

L'état des esprits est prédisposé dans ce sens par une fausse mystique qui affecte les jugements des hommes. On distingue dans les moindres signes une indication de la volonté divine. Cette fausse mystique se teinte même de paganisme, lorsqu'elle s'inspire de l'astrologie.

De plus, on ignorait pour une bonne part les lois essentielles de la biologie. Quoi d'étonnant que les médecins n'aient pu saisir la cause exacte des maladies? Le défaut de vulgarisation des découvertes médicales explique par ailleurs la survivance même actuelle des remèdes qui étonnent.

Enfin nos ancêtres, qui ont vécu généralement dans la pauvreté, devinrent économes par la force des circonstances. Aussi ils ont souvent préféré utiliser leurs propres remèdes plutôt que de requérir les services coûteux d'un médecin.

PRESENCES

Dans l'assemblée, on remarquait Mgr Stéphane Côté, curé de l'Esturgeon, le R.P. Wilfrid Nadeau, s. j., recteur du Collège du Sacré-Coeur, MM. les curés O. Racette, de Verner, S. Charpentier, de Hanmer, W. Bradley, de River Valley, son Honneur le juge Proulx, M. et Mme Olivier Leduc, M. et Mme Gilles Desmarais, M. et Mme R.L. Des Rosiers, Me Osias Godin, RR. PP. Jésuites, Alphonse Deguire, Bernard Nadeau, Henri Gauthier, M. et Mme J.-E. Lacourcière et leur fils, le lieutenant M. Lacourcière, Mme H. Paiement et Mlle Jacqueline Paiement, de Sturgeon Falls, M. A.-J. Samson, M. et Mme J.-A. Lapalme, M. George Tittley, Mlles Gilberte et Yvette Proulx, Thérèse Foucault, Marie Rivet, M. Paul Adam et Mme Napoléon Adam, M. et Mme A. Phillon, M. et Mme S. L. Brien, M. et Mme J. Bélisle, M. et Mme P. Lebel, RR. PP. Ernest Comte, J. Gamache, G. Belcourt, L.-J. Pouliot, L. Porcheron, A. Côté, A. Dupuis, V. Guevremont, J.-P. Demers, A. Laramée, MM. G. Bédard, J. Beaudry, MM. Jules Gingras, Remi Millette, Joseph Beaulieu, P.-E. Piché, Roméo Leroux, Mme Hector Langlois et Mlle Lucille Langlois, Mme Martine Pilon, Mme J.-E. Cousineau Mme Eva Labrosse, M. et Mme George Trudel, M. et Mme A. Labrosse, M. et Mme M. Collin, Mlles Germaine Côté, L. Roy, J. Laferrière, A. Bargeron, G. Gagnon, E. Dion, A. Fournier, MM. I. Bidal, G. Bidal, Ph. Brillant, A. Bergeron, RR. PP. E. Mongeau et J. Gaudette, MM. Lionel Lavallée, E. Marcotte, Mme A. Michaud, MM. F. Morisset et E. Blais, I. Bédard, R. Sylvestre, René, Yvon et Maurice Gauthier, Roger Gionet, Eric Mongeon, Raymond Aubin, Mlles Germaine Boulanger, Jeanne Patenaude, etc.

VOUS TROUVEREZ UN EXCELLENT CHOIX DE JOLIS

Articles Religieux

POUR LES

Fêtes

CHEZ

J.-E. Blais

48, rue BORGIA TEL. 55200

vis-à-vis le marché

Vous trouverez à LA

Librairie Loisirs

Un excellent choix de bons livres

Les grandes biographies historiques

LE DUC DE GUISE

GARCIA MORENO

NAPOLEON

RICHELIEU

à $1.25 le volume

Aux contribuables

Je viens justifier ma conduite. En octobre dernier, sur ma proposition et sur mon insistance, votre Conseil de ville vous soumets le 3 décembre prochain la décision à l'égard de $30,000 à la Légion Canadienne de Sudbury. On m'a bien critiqué dans certains quartiers de ne pas avoir appuyé le don sans le soumettre aux électeurs. Je considère qu'il est de mon devoir de vous donner les faits tels qu'ils sont car on ne vous a montré que certains aspects de la question. Je le fais sans crainte sachant fort bien qu'on me jugera injustement de le faire. Considérez ces faits et servez-vous de votre bon jugement.

FAIT NO 1: La Légion Canadienne a une fort louable raison d'existence, admis. Les citoyens de cette ville peuvent et doivent exprimer leur gratitude en donnant aide financier aux projets de vétérans, admis.

FAIT NO. 2: La Légion Canadienne a des devis et plans de construction d'un édifice estimé à un coût de $125,000 laquelle somme devrait être totalement souscrite par la population du district de Sudbury. La Légion ... et de remboursement à même payera le ... même ses fonds. Les contribuables —propriétaires— sont sollicités de donner $30,000 et la balance devrait être souscrite par le public.

FAIT NO. 3: Lettres circulaires et annonces nous disent "8,000 vétérans demandent $30,000, soit de .30 par année par contribuable. Conclusion: votre Conseil Municipal a dit le mois dernier que 1,200 membres seulement appartenaient à la Légion. Conclusion: Que $30,000 soit payé par 6,775 contribuables —propriétaires— seulement contribution dépassant $4.00.

FAIT NO. 4: Le —soldat— soutien annuel, conciergerie, chauffage, etc. de l'édifice est estimé à $10,000 dont une une partie devrait être contribuée chaque année par le public.

FAIT NO. 5: La Légion a demandé d'exempter l'édifice de taxes municipale.

FAIT NO. 6: La Légion est une société privée et n'est pas une Commission ou "Board" municipale et notre Conseil n'a aucune autorité sur elle. On érigera un édifice à 3 étages, repartis en auditorium, salons, bureaux et vaste taverne. L'auditorium sera loué à la discrétion des membres.

FAIT NO. 7: En décembre 1944 les contribuables de Sudbury ont voté pour l'achat de la propriété de l'école publique rue Elgin, au coût de $100,000 en vue d'ériger un Centre Civique et auditorium pour assemblées dont cette ville a grandement besoin.

FAIT NO. 8: Votre Conseil n'a pas d'argent pour construire pour tous les citoyens un auditorium, un hôtel de ville, une clinique, une station de police, un High School —$700,000— à moins de prélever des taxes spéciales.

FAIT NO. 9: Votre Conseil devra augmenter le taux de taxe pour ses projets. Une offre a été fait à la Légion d'accepter un nombre de chambres suffisantes pour ses besoins, à même un auditorium municipal. On a refusé.

FAIT NO. 10: Il n'y a aucune loi contre la dédicace d'un auditorium municipal à la mémoire des soldats disparus. Cet auditorium servirait à tous les vétérans, aussi bien qu'à tous les citoyens.

FAIT NO. 11: Il faut ... mais les vétérans ... le regretter ... ne sont pas éternels. ... est une société dont le nombre diminue d'année en année. Preuve: George Nicholson Memorial Hall, Chapleau, Ont., érigé en 1919 pour devenir 15 ans plus tard un "Elephant blanc" à cause du nombre de membres insuffisant pour maintenir ce large édifice.

FAIT NO. 12: Le 5 novembre 1945, votre Conseil a voté unanimement un don de $6,000 à la Légion pour contribuer aux charges de couvrir le ruisseau Nolin sur la propriété de la Légion. En retour, la Légion a donné un terrain pour élargir l'intersection des rues Frood et Collège évalué à $700. Conclusion: Sur ces faits, jugez par vous-même. 1 —Les projets doivent-ils avoir priorité sur les fonds publics?

2 —Est-ce qu'un Memorial Hall municipal ne devrait pas être érigé au besoin, de tous les citoyens; inclus les enfants, et les veuves des défunts, soldats.

3 —Est-ce que des chambres privées, ne pourraient pas être laissées à la Légion sans frais pour une période de temps dans un tel auditorium municipal.

4 —Dans l'alternative, est-ce que la Légion érigerait par elle-même une salle de $50,000 à laquelle la ville contribuerait un seul et dernier don et cet édifice pourrait être maintenu sans appels au public tous les ans.

Laissons notre tête et notre coeur juger bien de notre société.

L.-A. LANDREVILLE
Conseiller.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 est, rue Elm Tél. 8-8221
SUDBURY

TRIBUNE LIBRE

LA LEGION ET LE $30,000

Cher Rédacteur:

Vous aurez sans doute l'obligeance de publier cette lettre à votre prochain numéro afin de faire un appel spécial aux vétérans Canadiens-français et aux propriétaires de Sudbury à l'occasion du Referendum de la Légion qui doit avoir lieu lundi prochain.

En un mot, allons-nous voter non pour le $30,000 que la Legion anglaise — et non canadienne —demande? C'est cette même Legion qui nous mange la laine sur le dos, qui refuse de reconnaitre notre hymne national! Leur bâtir une buvette plus grande afin de faire "emplir" nos gars pour en retirer davantage? Ils nous parlent de patriotisme et ils ne pensent qu'à l'Angleterre. Allons-nous leur bâtir un château quand ils ne parlent que de nous angliciser et qu'en plus ils clament "Une langue et un drapeau" et c'est l'anglais et le Union Jack! Allons-nous toujours nous faire passer des blés-d'indesde la sorte par, bien souvent, des déchets de l'autre coté quand il y a fort à parier que, en fait de vétérans, les Canadiens-français sont probablement en majorité dans ce district ici. Arretons de toujours nous plier devant ces hypocrites, ces lanceurs de bombes anti-françaises! Ne gobons pas les grandes annonces du Star et la réclame de la radio par nos politiciens qui ne peuvent refuser ce que leur coeur ne veut pas.

Enfin allons-nous nous laisser influencer et nous laisser conduire par cette clique qui est franchement contre nous. Je dis non et il faut espérer que nous ferons tous de même lundi prochain.

Vétérans Canadiens – français, pourquoi ne pas nous grouper, nous unir, former notre propre légion canadienne-française, ayant un esprit canadien? C'est ainsi que l'on pourrait devenir un groupe fort. Nous pourrions, nous aussi, travailler pour nos droits, faire de la pression en hauts lieux, réclamer notre drapeau! Nous avons montré sur les champs de bataille que nous étions des braves qui ne cherchent pas la publicité ni les rubans ni les honneurs militaires. Nous avons donné notre sang sans compter! Nous ne sommes pas pour nous en faire passer comme cela tout le temps.

Soyons donc intelligents. Faisons union, et pour le moment mettons fin au château d'Espagne de la Legion—British—.

Votons NON lundi prochain!

VETERAN PATRIOTE

On lui parlera évidemment de pé- janvier 1942, la Grande-Bretagne et la Russie se sont engagées à reconnaître l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iran ainsi qu'à retirer leurs troupes d'occupation quelques mois après la fin de la guerre. Aux termes de ce traité, les Russes devraient partir le 2 mars 1946. Mais depuis s'est organisé d'abord, en particulier de concessions équivalentes à celles déjà consenties à la Grande-Bretagne, et si la réponse du gouvernement iranien n'est pas plus encourageante que l'an dernier, les troubles prendront sans doute de l'ampleur dans le nord de l'Iran, surtout si les officiers russes continuent d'empêcher la gendarmerie iranienne d'envoyer des renforts sur les lieux.

André Laflèche

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
Tél. 6-6302 73, rue Beech

KARL LEHTO
Merceries pour hommes
PLUS GRAND MAGASIN POUR HOMMES DANS SUDBURY

SUGGESTIONS COMME
Cadeaux de Noël!

KIMONOS DE FANTAISIE $7.50 à $15.00	FOULARDS EN LAINE $1.50 à $4.50
GILETS FUMOIR $3.95 à $15.00	CRAVATES 50c à $2.50
CRAVATES $1.25 à $6.50	GANTS DE TOILETTE $1.95 à $6.50
FOULARDS EN SOIE $1.00 à $4.50	CHAPEAUX MINIATURE COMME CADEAU, AVEC CERTIFICAT $5.00 à $8.50

TOUT ACHAT EMPAQUETE DANS UNE BOITE DE FETE

Paquette Gents' Furnishings
84 sud, rue Durham Tél. 3-0523

Société Historique

suite de la 1ère page

le docteur Tanguay révèle l'existence de vieux traitements superstitieux qui sont encore employés en dépit des progrès de la science médicale. Les anecdotes rapportées proviennent de l'expérience même du conférencier. "N'est-il pas étonnant qu'un homme du 20e siècle aille se procurer des grains de plomb à fusil pour guérir d'un mal de ventre?... Un vieillard de Blezard Valley me confiait, il y a quelques années, la manière de guérir les fièvres tremblantes. Il faut partir de bonne heure, au petit jour à l'automne et chercher un petit érable dont les feuilles ont jauni les premières. Il faut se coucher à plat ventre et mordre le pied du petit érable. Il faut mordre très fort. Puis, au printemps, on retourne voir le petit érable et s'il n'a pas bourgeonné, c'est qu'il est mort des fièvres et qu'on est guéri".

A côté de multiples pratiques qui recèlent une saveur rabelaisienne, il faut citer les suivantes qui provoquent irrésistiblement le sourire. Le remède classique pour guérir des clous consiste à manger des grains de plomb en nombre impair. Ecraser une grenouille entre le gros orteil et le deuxième doigt du pied fait disparaitre les cors. Le fait de graver trois zéros sur la peau du ventre avec la pierre bleue possède le privilège d'enlever une inflammation d'intestins...

Qui n'a déjà entendu parler des onguents et des élixirs, véritables panacées, que composaient certains personnages? D'autres personnes jouissaient de "dons" mystérieux qui leur permettaient de guérir des maladies particulières. Et que dire des fameux rebouteurs qui pratiquent encore dans bien des endroits? En définitive on peut constater que ces vieilles coutumes médicales ont généralement pullulé chez nos ancêtres.

— suite à la page 7 —

CONGEDIEMENTS

L'Inco vient de terminer le renvoi des 1000 hommes qu'on avait annoncé dernièrement. Toutes les femmes qui avaient pris la place des hommes ont été congédiées. Il y en avait actuellement 275, elles à Sudbury. En dehors de Sudbury, les emplois sont très rares.

D'après les rapports du Service sélectif la situation de l'emploi des femmes serait assez grave. La plupart veulent continuer de travailler mais il n'y a pas d'ouverture pour

Formation d'un cercle pédagogique à Chelmsford

Le cercle pédagogique Stéphane Côté de Chelmsford sous la juridiction de M. l'inspecteur Rémi Millette a tenu, le 15 novembre, sa première réunion de l'année scolaire. Etaient présents le R. P. L. Séguin, curé et M. l'abbé J. Michaud, les Révérendes Soeurs St-Hector, St-Lorenzo, Thérèse, Lucille, Louis Auguste et Marie Armelle, Soeurs Grises de la Croix; Mmes Jeanne Castonguay et Hortense Mason; Mlles Claire Blais, Ghislaine Gatien, Elisabeth Racicot, Liliane Bourgeoys, Jeanette Bastien et Thérèse Bélanger; MM. Tyne Castonguay, Maurice Ménard et Théodore Despatie.

On procéda à l'élection de l'exécutif; président: M. Tyne Castonguay, vice-présidente: Révérende Soeur St Lorenzo s.a.c, secrétaire-trésorière: Mlle Jeanette Bastien.

M. l'inspecteur Rémi Millette souhaita la bienvenue à toute l'assemblée et formula des souhaits de succès pour le Cercle. Il nous fit part qu'il désirait que le concours de Français pour les écoles rurales de son inspectorat se tienne à Chelmsford.

— suite de la première page—

La Révérende Soeur St-Hector, principale de l'école St-Joseph, présenta ses expériences au sujet du travail à assigner aux élèves de première année, afin de les tenir avantageusement occupés. Félicitation et remerciements à cette institutrice, pour les excellents modèles exposés dans le but d'aider les professeurs dans l'enseignement chez les tout-petits.

M. le Curé L. Séguin, adressa à l'assemblée quelques paroles puis, citant la compétence et le dévouement de M. l'abbé J. Michaud, il lui confia la charge d'aumonier du nouveau cercle.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

— suite de la première page—

grandes lignes de la politique intérieure et extérieure de son gouvernement. Il a promis la collaboration de la France dans le domaine international en faisant l'importante restriction suivante: "La France ne peut rien consentir qu'elle n'ait approuvé en même temps et de la même façon que les autres grandes puissances". Et toute l'assemblée a applaudi la suite de sa déclaration: "Placée comme elle l'est en Europe, en Afrique et en Asie, traditionnellement tournée à la fois vers l'Orient et l'Occident, la France peut et veut être un lien et non un pion, à aucun prix".

Sans faire aucune allusion au programme de la "délégation de la gauche", De Gaulle a annoncé brièvement que "le gouvernement soumettrait prochainement à l'Assemblée deux projets de loi relatifs à la nationalisation du crédit et de l'électricité. Plus tard, a-t-il ajouté, des projets concernant diverses formes d'assurance seront aussi présentés". Les autres réformes principales du gouvernement porteront sur l'administration de la justice et la réorganisation de la défense nationale. Le président a aussi exprimé l'espoir de soumettre très prochainement à l'assemblée un "grand plan de reconstruction et de renovation dans tous les domaines", en France même et dans l'empire, l'Indo-Chine comprise.

Malgré le vote de confiance unanime des députés, on s'attend à de violents débats sur les projets de loi mêmes. Il y aura aussi de très vives discussions quand l'Assemblée étudiera les clauses de la nouvelle constitution, car déjà on a remarqué lors de la formation des comités et pendant l'étude de la procédure que les communistes avaient tendance à s'isoler et faisaient souvent l'unanimité du reste de l'Assemblée contre eux.

LE PETROLE IRANIEN

C'est maintenant sous les apparences d'un soulèvement politique que se déguise le vieux conflit d'intérêt entre Russes et Britanniques au sujet du pétrole de l'Iran. Encisé dans le nord de l'Iran et, selon toutes les apparences, avec l'appui de Moscou, un nouveau parti "démocratique", qui est à l'origine des récents soulèvements dans la dixième province du pays.

Une délégation iranienne est arrivée à Moscou ces jours derniers.